

Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC 3) Cahier d'acteur de Jeunes Agriculteurs

Avant-propos : Jeunes Agriculteurs est le seul syndicat agricole entièrement dédié à la cause des jeunes. Fort de 14 structures régionales et 95 structures départementales, le syndicat représente toutes les régions agricoles et tous les secteurs de production en France. Jeunes Agriculteurs défend une agriculture à visage humain, dans laquelle les agriculteurs prennent leurs décisions de façon indépendante et autonome au sein d'exploitations viables, vivables et transmissibles. La vocation de Jeunes Agriculteurs est d'assurer le renouvellement des générations en agriculture en facilitant les conditions d'accès au métier et en assurant des perspectives de long terme pour les jeunes qui s'installent.

Les enjeux d'adaptation au changement climatique sont au cœur des réflexions et des actions de Jeunes Agriculteurs comme en témoignent ses deux derniers rapports d'orientation. Conscients du changement climatique qui affecte de plus en plus leur activité, les agriculteurs sont prêts à mettre en œuvre les mesures d'adaptation nécessaires pour continuer, demain, à produire et à nourrir la population dans des conditions nouvelles. La planification est ainsi une méthode jugée pertinente par Jeunes Agriculteurs pour atteindre cet objectif.

Toutefois, l'adaptation des agriculteurs doit être accompagnée dans le temps, soutenue financièrement et déployée de manière concertée. Jeunes Agriculteurs rappelle ainsi la nécessité d'articuler les transformations des exploitations avec une logique territoriale, en particulier à l'échelle des bassins de production. Si nous saluons l'annonce d'une étude prospective « pour aider à l'élaboration d'une vision stratégique pour l'agro-alimentaire français à l'horizon 2040, notamment grâce à la réalisation d'une cartographie de l'évolution des bassins de production afin d'accompagner l'adaptation de la transformation agro-alimentaire » (mesure 36), Jeunes Agriculteurs regrette le manque de propositions visant à concrétiser les conclusions de cette étude. Nous proposons que la vision stratégique soit déclinée, à l'échelle territoriale, en plans d'avenir c'est-à-dire en une feuille de route définissant les objectifs de productions, les investissements nécessaires pour organiser les filières selon la nouvelle donne climatique. Le but étant d'anticiper la reconfiguration territoriale issue du changement climatique afin de maintenir des exploitations viables, vivables et transmissibles.

Cette réflexion collective et territoriale est une étape indispensable afin d'accompagner les exploitations agricoles dans une transition vers des modèles plus résilients. La mesure 37 du PNACC-3 manque à ce titre d'ambition en la matière même si Jeunes Agriculteurs souhaite réaffirmer son soutien à la mise en place d'un diagnostic modulaire de l'exploitation. En effet, les agriculteurs ne cessent de demander un accompagnement dans leurs prises de risques (diversification, changement de production, évolution des pratiques, etc.). Or, aucun dispositif n'est envisagé dans le PNACC-3 pour mutualiser le risque engendré par les transitions opérées au sein des exploitations. Jeunes Agriculteurs souhaite alors inscrire l'élaboration de contrat d'avenir tripartite (agriculteurs – pouvoirs publics – filières), découlant des plans d'avenir, dans les mesures figurant dans le PNACC-3.

De manière générale, il nous paraît important de clarifier les financements prévus pour les mesures agricoles. Cela passe par la pérennisation des enveloppes allouées (France Nation verte, France 2030, etc.) et par la mise à disposition de nouveaux fonds suffisamment conséquents.